



COMMUNE DES CONTAMINES MONTJOIE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 02 AVRIL 2026

En exercice : 15
Présents : 13
Pouvoirs : 2
Absents excusés : 2
Votants : 15

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX LE DEUX AVRIL à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune des Contamines-Montjoie, régulièrement convoqué le 27 MARS 2026, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence du maire, Monsieur Basile DUNAND.

ETAIENT PRESENTS : M. Basile DUNAND, Mme Sabine LEOULANGER, M. Pierre BESSAT, Mme Céline LECOMTE, M. Jean-Claude TOURNIER, Mme Laetitia MOUZET, M. Armand LOUVIER, Mme Laetitia DUPERTHUY, M. Alfred BARBIER, Mme Manon GELATI, M. Alexis HOTTEGINDRE, Mme Aline KELLER, M. Sacha DEPRAZ DEPLAND, M. Jean-Luc MATTEL, Mme Elisabeth MOLLARD.

ABSENTS EXCUSES : M. Alfred BARBIER (donne pouvoir à Basile DUNAND), Mme Aline KELLER (donne pouvoir à Pierre BESSAT).

**OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES A L'EPIC LES CONTAMINES TOURISME
DEL2026-054**

Rapporteur : Basile DUNAND

Vu l'article L2121-33 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du conseil municipal n°2015-001 en date du 27 janvier 2015 créant l'Etablissement Public Industriel et Commercial « **LES CONTAMINES-MONTJOIE TOURISME** » ;

Vu la délibération du conseil municipal n°2020-107 du 10 septembre 2020, modifiant les statuts de l'Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) « **LES CONTAMINES-MONTJOIE TOURISME** » notamment l'article 3 de la partie II concernant la désignation des membres ;

Conformément aux statuts de l'EPIC Les Contamines Tourisme, il convient d'élire les membres du Comité de Direction : ce dernier composé de douze (12) membres répartis en deux (2) collèges :

- Le collège des Elus, composé de sept (7) élus membres du Conseil municipal et désignés par le Conseil municipal
- Le collège des socioprofessionnels composé de cinq (5) membres représentants des activités touristiques de la Commune et nommés par arrêté du Maire.

A ce titre, sont candidats :

- 1 Basile DUNAND
- 2 Sabine LEBOULANGER
- 3 Sacha DEPRAZ DEPLAND
- 4 Alfred BARBIER
- 5 Laetitia MOUZET
- 6 Armand LOUVIER
- 7 Laetitia DUPERTHUY

VOTE :

- 1 : Basile DUNAND 13 voix pour, 1 voix contre (J-L Mattel), 1 abstention (E. Mollard)
- 2 : Sabine LEBOULANGER 13 voix pour, 1 voix contre (J-L Mattel), 1 abstention (E. Mollard)
- 3 : Sacha DEPRAZ DEPLAND 13 voix pour, 1 voix contre (J-L Mattel), 1 abstention (E. Mollard)
- 4 : Alfred BARBIER 13 voix pour, 1 voix contre (J-L Mattel), 1 abstention (E. Mollard)
- 5 : Laetitia MOUZET 13 voix pour, 1 voix contre (J-L Mattel), 1 abstention (E. Mollard)
- 6 : Armand LOUVIER 13 voix pour, 1 voix contre (J-L Mattel), 1 abstention (E. Mollard)
- 7 : Laetitia DUPERTHUY 13 voix pour, 1 voix contre (J-L Mattel), 1 abstention (E. Mollard)

Sont élus :

- 1 Basile DUNAND
- 2 Sabine LEBOULANGER
- 3 Sacha DEPRAZ DEPLAND
- 4 Alfred BARBIER
- 5 Laetitia MOUZET
- 6 Armand LOUVIER
- 7 Laetitia DUPERTHUY

En Mairie, le 02 avril 2026
Le secrétaire de séance,



En Mairie, le 02 avril 2026
Le Maire,
Basile DUNAND



Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Affichée le
Acte certifié exécutoire le
Télétransmis en sous-préfecture le
Publié le